

SASU DES MAISONS POUR DEMAIN
ROUTE DE CARLANE
09120 CALZAN

Commercial : JEAN MARC

Numéro	Date	Code client	Date d'échéance	Mode de règlement
FA00000355	22/09/2025	CL00145	30/10/2025	30 JOURS FIN DE MOIS

Référence : CDE N°030725DMD DEVIS N°01JMR04B-2025 BL N°127

Description	Qté	Unité	P.U. HT	Montant HT
CHANTIER DIAZ				
BARDAGE R4F PIN THERMO R/B 20/205 BROSSE MINI GRAIN D'ORGE	161,146	M2	24,98	4 025,43
R4F PIN THERMO 4 AC 28/215	70,300	ML	6,58	462,57
LONGUEURS SELON DISPO 4.20M ET 5.10M				
SOU MIS A ECO CONTRIBUTION PMCB DE 2.5523 EUROS				
CHANTIER LANGE				
BARDAGE R4F PIN THERMO R/B 20/205 BROSSE MINI GRAIN D'ORGE	140,220	M2	24,98	3 502,70
R4F AV PIN THERMO 28/220	66,800	ML	6,58	439,54
LONGUEURS SELON DISPO 4.20M ET 5.10M				
TRANSPORT INCLUS CHARIOT EMBARQUE	1,00	UN	1 100,00	1 100,00
Eco taxes	1,00	UN	91,56	91,56
IMPORTANT – Changement d'assurance-crédit et de coordonnées bancaires Nous vous informons que notre société a changé d'assurance-crédit. De ce fait, notre RIB a été modifié. Nous vous prions de bien vouloir mettre à jour nos coordonnées bancaires dans vos systèmes de paiement et d'effectuer dorénavant vos règlements sur le nouveau RIB ci-dessous. Nous vous remercions pour votre vigilance et votre compréhension. Bien à vous, Pour être libératoire, votre règlement doit être effectué à l'ordre de FACTOFrance, qui le reçoit par subrogation dans le cadre d'un contrat d'affacturage. Paiement par virement : IBAN : FR76 13580 00001 01074225060 37 -				

Facture N° FA00000355

Description	Qté	Unité	P.U. HT	Montant HT
Swift/BIC : FACFFRPP Toutes réclamations et demandes de renseignements doivent être adressées à : FACTOFrance - TSA 71100 - 92030 LA DEFENSE CEDEX - France Tél. (+33) 1.46.35.70.00 www.factofrance.com				

Récapitulatif des échéances :

Date d'échéance	Mode de paiement	Montant de l'échéance	Solde dû
30/10/2025	FACTOR	11 546,16 €	11 546,16 €

N° de commande client : 030725DMD

Escompte pour règlement anticipé : 0%

En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux d'intérêt légal sera exigible (Arrêté du 26 décembre 2021 - article L. 441-10 du Code de Commerce)
Pour les professionnels, une indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement sera exigible (article D. 441-5 du Code de commerce)

Taux	Base HT	Montant TVA
20,00	9 621,80	1 924,36

Coordonnées bancaires société :

Banque : FACTOR
RIB :
IBAN :
BIC :

Total HT	9 621,80
Escompte 0,00%	0,00
Total TVA	1 924,36
Total TTC	11 546,16
Acomptes	0,00
Net à payer	11 546,16 €